

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 JUIN 2018

Délibération n° D-2018-163

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/05/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/06/2018

Budget principal et budgets annexes - Affectation de résultats
2017

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Madame Fatima PEREIRA, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction des Finances

Budget principal et budgets annexes - Affectation de résultats 2017

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu l'article L°2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après avoir pris connaissance des comptes administratifs 2017 du budget principal et des budgets annexes et après avoir vérifié la conformité avec les comptes de gestion, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2017 comme présenté ci-dessous.

I - Rappel des principes

1 - L'arrêté des comptes 2017 permet de déterminer :

- le résultat 2017 de la section de fonctionnement. Ce résultat est constitué par le résultat comptable constaté à la clôture de l'exercice (recettes moins dépenses), augmenté du résultat antérieur reporté de la section de fonctionnement (compte 002) ;
- le solde d'exécution 2017 de la section d'investissement ;
- les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement qui seront reportés au budget de l'exercice 2018.

2 - Le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2017 doit en priorité couvrir le besoin en financement 2017 de la section d'investissement.

Le besoin en financement de la section d'investissement est obtenu par la différence entre les dépenses et les recettes d'investissement de l'exercice 2017, majorée du résultat antérieur d'investissement reporté, à laquelle s'ajoute la différence des restes à réaliser (dépenses moins recettes).

3 - Le solde du résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, peut, selon la décision de notre assemblée, être affecté à la section d'investissement et / ou à la section de fonctionnement pour permettre par ordre de priorité :

- l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (dans le cas où l'exercice précédent s'est soldé par un déficit de fonctionnement reporté en dépenses sur le compte 002). Cet apurement s'effectuera automatiquement dès lors qu'on additionnera le résultat de l'exercice et le solde antérieur reporté pour obtenir le résultat cumulé ;
- à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, par inscription d'une recette d'investissement au compte 1068 ;
- le reliquat, s'il existe, est affecté au choix de l'assemblée délibérante, soit en investissement (mise en réserve complémentaire au compte 1068), soit en fonctionnement (excédent antérieur reporté, compte 002), soit en mixant les deux possibilités.

Les tableaux d'affectation des résultats ci-après détaillent ces opérations.

II - Affectation du résultat

Affectation du résultat du budget principal :

Constatant que le compte administratif du budget principal présente le résultat suivant :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	88 593 191,54 €	Recettes	24 563 548,77 €
Dépenses	83 311 008,19 €	Dépenses	27 614 769,18 €
Résultat de l'exercice	5 282 183,35 €	Résultat de l'exercice	-3 051 220,41 €
Résultat antérieur	2 886 362,83 €	Résultat antérieur	-2 943 618,61 €
Résultat cumulé	8 168 546,18 €	Résultat cumulé	-5 994 839,02 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	230 586,29 €
		Résultat net de l'investissement	-5 764 252,73 €
Résultat net cumulé		2 404 293,45 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement du budget principal comme suit :

Fonctionnement	
Résultat de fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002)	2 368 546,18 €
Ces résultats permettront de faire face aux dépenses nettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-116 453,82 €
Tout en assurant l'autofinancement	
Virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement	2 485 000,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne budgétaire 001)	-5 994 839,02 €
Dépenses nettes reportées	-230 586,29 €
Ce besoin de financement sera compensé par :	
l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	5 800 000,00 €
des recettes nettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	1 674 252,73 €
Tout en réduisant le volume d'emprunts prévu au budget	-4 195 000,00 €

Affectation du résultat du budget annexe Parc de Noron :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Parc de Noron présente le résultat suivant :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 369 565,85 €	Recettes	168 943,64 €
Dépenses	1 291 181,76 €	Dépenses	205 449,13 €
Résultat de l'exercice	78 384,09 €	Résultat de l'exercice	-36 505,49 €
Résultat antérieur	39 525,11 €	Résultat antérieur	59 931,95 €
Résultat cumulé	117 909,20 €	Résultat cumulé	23 426,46 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-36 499,13 €
		Résultat net de l'investissement	-13 072,67 €
Résultat net cumulé		104 836,53 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Fonctionnement	
Résultat de fonctionnement reporté (ligne budgétaire 002)	104 836,53 €
Ce résultat sera cumulé à la réduction des recettes nouvelles qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-8 807,94 €
Tout en faisant face aux dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	90 628,59 €
Et en assurant l'autofinancement	
Virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement	5 400,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne budgétaire 001)	23 426,46 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	13 072,67 €
Ces résultats permettront de faire face aux dépenses nettes reportées	36 499,13 €
Ainsi qu'aux dépenses nettes nouvelles qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	5 400,00 €

Affectation du résultat du budget annexe Pompes Funèbres :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Pompes Funèbres présente le résultat suivant :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	49 411,68 €	Recettes	0,00 €
Dépenses	45 675,24 €	Dépenses	0,00 €
Résultat de l'exercice	3 736,44 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur	-27 781,67 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
Résultat cumulé	-24 045,23 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
Résultat net cumulé		-16 724,82 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	-24 045,23 €
Ce résultat pourra être compensé par des recettes nouvelles qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	22 155,23 €
et par une réduction des dépenses	-1 890,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne budgétaire 001)	7 320,41 €
Ce résultat permettra de faire face aux dépenses nettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-7 320,41 €

Affectation du résultat du budget annexe Crématorium :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Crématorium présente le résultat suivant :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	678 858,45 €	Recettes	139 507,76 €
Dépenses	390 382,90 €	Dépenses	705 680,87 €
Résultat de l'exercice	288 475,55 €	Résultat de l'exercice	-566 173,11 €
Résultat antérieur	2 408 893,71 €	Résultat antérieur	330 782,69 €
Résultat cumulé	2 697 369,26 €	Résultat cumulé	-235 390,42 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-207 593,47 €
		Résultat net de l'investissement	-442 983,89 €
Résultat net cumulé		2 254 385,37 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	2 254 385,37 €
Ce résultat permettra compenser les dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	2 254 385,37 €
Tout en assurant l'autofinancement	
Virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement	0,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne chapitre 001)	-235 390,42 €
Cumulé avec une hausse des recettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	11 100,00
Affectation du résultat en réserve (compte 1068)	442 983,89 €
Ce résultat permettra de faire face	
aux dépenses nettes reportées	207 593,47 €
à une hausse des dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	11 100,00 €

Affectation du résultat du budget annexe Stationnement :

Constatant que le compte administratif du budget annexe Stationnement présente le résultat suivant :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	2 255 606,46 €	Recettes	927 952,56 €
Dépenses	1 850 505,50 €	Dépenses	714 051,98 €
Résultat de l'exercice	405 100,96 €	Résultat de l'exercice	213 900,58 €
Résultat antérieur	394 663,61 €	Résultat antérieur	-862 217,07 €
Résultat cumulé	799 764,57 €	Résultat cumulé	-648 316,49 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-67 706,42 €
		Résultat net de l'investissement	-716 022,91 €
Résultat net cumulé		83 741,66 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	83 741,66 €
Ces résultats permettront de réduire les recettes qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-77 741,66 €
Et de diminuer également les dépenses	-12 000,00 €
Tout en assurant l'autofinancement	
Virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement	18 000,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne chapitre 001)	-648 316,49 €
Ce résultat sera compensé par :	
l'affectation du résultat en réserve (compte 1068)	716 022,91 €
Ce résultat permettra de faire face :	
aux dépenses nettes reportées	67 706,42 €
à une hausse des dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	18 000,00 €

Affectation du résultat du budget annexe Chaufferie Bois Quartier des Brizeaux :

Constatant que le compte administratif du budget annexe **Chaufferie Bois Quartier des Brizeaux** présente le résultat suivant :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	96 284,16 €	Recettes	91 197,68 €
Dépenses	90 863,79 €	Dépenses	87 591,78 €
Résultat de l'exercice	5 420,37 €	Résultat de l'exercice	3 605,90 €
Résultat antérieur	0,00 €	Résultat antérieur	-3 621,03 €
Résultat cumulé	5 420,37 €	Résultat cumulé	-15,13 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-2 307,80 €
		Résultat net de l'investissement	-2 322,93 €
Résultat net cumulé		3 097,44 €	

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Exploitation	
Résultat d'exploitation reporté (ligne budgétaire 002)	3 097,44 €
Il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire une baisse des recettes	-10 097,44 €
avec une réduction de l'autofinancement	
Virement de la section d'exploitation vers la section d'investissement	-7 000,00 €
Investissement	
Résultat d'investissement reporté (ligne chapitre 001)	-15,13 €
Ce résultat sera compensé partiellement par :	
Affectation du résultat en réserve (compte 1068)	2 322,93 €
Ce résultat permettra de faire face	
aux dépenses nettes reportées	2 307,80 €
à une baisse des dépenses qu'il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire	-7 000,00 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- affecter sur l'exercice budgétaire 2018 le résultat excédentaire de fonctionnement du budget principal comme suit :
 - ↳ à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et reste à réaliser) pour : 5 800 000,00 € ;
 - ↳ un montant de 2 368 546,18 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).
- affecter sur l'exercice budgétaire 2018 le résultat excédentaire de fonctionnement du budget annexe Parc de Noron comme suit :
 - ↳ à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et reste à réaliser) pour : 13 072,67 € ;
 - ↳ le solde disponible de 104 836,53 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).
- résorber le déficit d'exploitation du budget annexe Pompes Funèbres sur l'exercice budgétaire 2018 ;
- affecter les résultats excédentaires d'exploitation du budget annexe Crématorium comme suit :
 - ↳ à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et reste à réaliser) pour : 442 983,89 € ;
 - ↳ le solde disponible de 2 254 385,37 € est affecté à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002).
- affecter sur l'exercice budgétaire 2018 le résultat excédentaire d'exploitation du budget annexe Stationnement comme suit :
 - ↳ à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) pour : 716 022,91 €.
 - ↳ un montant de 83 741,66 € est affecté à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002).
- affecter sur l'exercice budgétaire 2018 le résultat excédentaire d'exploitation du budget annexe Chaufferie Bois Quartier des Brizeaux comme suit :
 - ↳ à titre obligatoire au compte 1068 pour couvrir partiellement le besoin définitif de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) pour : 2 322,93 €.
 - ↳ un montant de 3 097,44 € est affecté à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002).

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	1
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON